

Département du Jura



Mairie  
de

Bans

39380

La commission communication présente

# Le P'tit Banier

Bulletin municipal de Bans n° 76  
Janvier 2023



*Une des nouvelles guirlandes qui a scintillé à l'entrée du village cette année !*

*Chères Banières, Chers Baniers,*

*C'est avec grand plaisir que j'ai pu enfin vous retrouver pour une cérémonie des vœux où vous étiez très nombreux.*

*Lors de cette cérémonie, j'ai pu remercier mes collègues du conseil municipal avec qui j'ai la chance et le plaisir de travailler depuis maintenant presque 3 ans, et saluer leur implication en tant qu'élus et leur dévouement au service de notre commune.*

*Nous formons une équipe tendue vers le même but : la défense de l'intérêt général et des Baniers.*

*Je sais aussi pouvoir m'appuyer sur un personnel municipal dévoué et compétent, toujours présent, et dont j'apprécie au quotidien le professionnalisme. Je les en remercie. Je salue l'arrivée de Christelle BOUDON, qui effectue le recensement de la population depuis quelques jours.*

*Tous, nous souhaitons être les interlocuteurs vers lesquels se tournent les citoyens en difficulté. C'est à nous, alors, de les écouter, de leur répondre et d'essayer de trouver des solutions, dans les limites de nos pouvoirs respectifs. Vous l'avez compris et déjà expérimenté pour certains d'entre vous.*

*C'est ainsi que je conçois le rôle du maire : être au service des administrés, développer la solidarité, et faire en sorte que chacun soit traité avec équité.*

*Cette volonté, nous tentons de la mettre en œuvre au quotidien : mise à disposition de matériel de bureautique, de tables et chaises, tarif location de la salle inchangé, mise à disposition du lieu pour la cantine scolaire, etc.*

*De plus, les projets vont se poursuivre cette année.*

*Ils contribuent à l'attrait de la commune pour les promeneurs ainsi que pour les jeunes ménages qui s'installent, tout comme les 5 associations domiciliées dans le village : Association du Buisson, Association de chasse, la récente association Rétro Mobile Bans, l'Association des entrepreneurs, artisans et commerçants de la zone et la plus ancienne, l'association Baniers Banières.*

*Ces dernières ont à cœur d'animer le village, de proposer des sorties ou activités à toutes et tous. Qu'elles soient remerciées elles aussi. Pour information, tous les habitants de Bans sont membres de l'association Baniers Banières.*

*Les Baniers sont également très nombreux à être licenciés dans les clubs sportifs alentours.*

*Pour conclure, il me reste à souhaiter à chacun d'entre vous, du fond du cœur et même si je sais bien que cela peut paraître illusoire, une année 2023 d'où disparaîtraient les mots maladie, souci, chômage, crise, Covid... pour que chacun ait, enfin, sa part de bonheur dans ce monde si complexe.*

*Plus modestement, je nous souhaite à tous de continuer à penser « qu'il fait bon vivre à Bans ! »*

*Stéphanie Desarbres*

#### **Travaux et réalisations terminés**

Rénovation des abris bus  
Route de Belmont : stabilisation des accotements  
Renouvellement du label PEFC et des engagements qui s'y rapportent  
Site internet  
Entretien de l'étang

#### **Travaux en cours et poursuivis**

Réhabilitation du local de la bascule.  
Mise en valeur de la bascule elle-même et de la cloche qui va rejoindre le mur devant la mairie.  
Reboisement des parcelles coupées en favorisant la repousse naturelle. Rénovation énergétique du bâtiment ancien de la mairie et du logement au-dessus (label BBC bâtiment basse consommation).

#### **Petits et grands projets**

Renouvellement de la boîte à livres.  
Dernière portion de lampes de rues à changer : place de la mairie.  
Projet intercommunal de révision du PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) : participation active et information large

# Sommaire



- ◆ **État civil**
- ◆ **La vie municipale**
  - ◇ **Tour de France 2022**
  - ◇ **Une calculatrice pour chaque élève passant en 6<sup>ème</sup>**
  - ◇ **Le conseil municipal des jeunes**
  - ◇ **Cartes avantages jeunes**
  - ◇ **Affouage**
  - ◇ **Recensement de la population**
  - ◇ **Information sur les lampes de rues**
  - ◇ **Installation de la fibre**
  - ◇ **Site internet de la commune**
  - ◇ **Repas et colis des aînés**
- ◆ **La vie intercommunale**
- ◆ **La vie associative**
  - ◇ **ACCA Bans**
  - ◇ **Association Baniers et Banières**
  - ◇ **Retro mobile Bans**
- ◆ **La vie commerçante**
- ◆ **Informations diverses**
- ◆ **Insolite**



Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux Baniers !

**Jérémy BOURRACHOT** et **Laurine PEDRO ALVES** ont emménagé le 27 octobre 2022 au 22 rue des Meix. Ils arrivent de Tavaux.

Jérémy travaille chez Inovyn à Tavaux et Laurine est aide-soignante à domicile à l'ADMR de Chaussin.



**Gérôme et Mélanie CHEVRIER** et leurs 2 enfants, **Abigail** 7 ans et **Axel** 4 ans, ont emménagé le 21 janvier 2023 au 9 bis Rue des Tilleuls.

Gérôme travaille comme chauffeur poids lourds chez Pontiroli et Mélanie est assistante sociale à la CARSAT.

# État civil



Luc VILLET est né le 10 mai 1957, à Dole.

Il suit sa scolarité à Bans puis au collège de Mont-sous-Vaudrey. Son attirance viscérale pour l'agriculture le pousse ensuite naturellement vers le lycée agricole de Montmorot.

Il commence sa carrière professionnelle comme employé à la scierie Gauthier de Mont-sous-Vaudrey avant de pouvoir s'installer en 1989 sur le GAEC des Coquelicots au côté de son frère Denis et en succédant à son père qui prend sa retraite.

En 1997, il opère un tournant avec Denis en faisant le choix de convertir l'exploitation à l'agriculture biologique car ils sont convaincus tous les deux de la nécessité de laisser une terre plus saine à nos enfants.

En 1993, il est le premier Président de l'association Baniers et Banières et il y restera pendant de longues années afin de perpétuer cet élan de convivialité et de dynamisme cher à ses yeux, au sein de la commune de Bans.

Malgré les soutiens, les mains tendues, il a toujours été rattrapé par ses démons qui, petit à petit, l'ont isolé socialement et l'ont séparé de ceux qui l'aimaient.

Luc nous a quitté le 14 août 2022, à l'âge de 55 ans.



En cette fin d'année 2022, les villages de Bans et de Belmont sont endeuillés par le décès de Robert SAINTHOT.

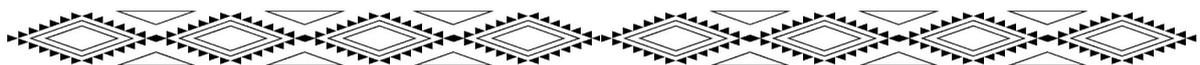
Né le 8 septembre 1929 à Belmont, il est élevé chez sa grand-mère avec sa sœur et son frère.

A quinze ans, il travaille à la scierie Pactet à Belmont pendant 8 ans.

Il fait connaissance de Nicole PASTEUR qui devient son épouse le 27 septembre 1952 à Mont-sous-Vaudrey. Ils ont eu 70 ans de mariage le 27 septembre 2022. De cette union naissent trois enfants : Serge, Brigitte et Catherine. La famille s'est agrandie ensuite avec sept petits-enfants et onze arrière-petits-enfants.

Robert était un grand chasseur et pêcheur. Il a eu 76 ans de permis de chasse. Il a passé toute sa vie à Bans et a profité de son jardin jusqu'au dernier moment.

Robert SAINTHOT est décédé le 28 novembre 2022.



Le village se trouve endeuillé une deuxième fois en une dizaine de jours par le décès d'Alix BERTHET le 8 décembre 2022.

Alix est né le 25 septembre 1929 à Arbois où ses parents, Louis et Suzanne, tiennent un commerce d'épicerie. Au début du deuxième conflit mondial, Alix a dix ans. Son père est prisonnier. Alix, sa mère et sa grande sœur Andrée, reviennent chez les grands-parents BERTHET-CHEVAUX, à la ferme familiale, à Bans. Et Alix, après son service militaire, tient l'exploitation agricole avec ses parents.

De son mariage, en 1957 avec Denise CHARLOT, naissent deux filles, Monique et Evelyne, qui leur donneront cinq petits-fils et trois arrière-petits-enfants.

Alix prend retraite en 1989. Mais, en activité ou en retraite, sa longue vie est marquée par la forêt : l'affouage, bien sûr, et le bucheronnage, ainsi que plus tard, les longues promenades au bois. Et l'on voyait l'Alix, le dimanche matin, descendre à la pêche à la Cuisance, c'était rituel, les cannes et l'épuisette fixées au cadre du vélo.

Pendant trois mandats, il est conseiller municipal, chargé en toute logique de la gestion de la forêt communale tant que sa santé lui permet d'assumer consciencieusement cette responsabilité.

Alix a pu rester à son domicile toutes ces années, avec Denise et Dédé jamais très loin. Après un séjour à l'hôpital de Dole, il est décédé après avoir atteint ses 93 ans, dont 65 de mariage avec Denise.

La commission communication présente ses sincères condoléances aux familles endeuillées.

# La vie municipale (suite)

## Tour de France 2022

Le samedi 9 juillet dernier, le Tour de France traversait notre village, en provenance de Dole, et en direction de Lausanne.



Pour marquer l'évènement, malgré la petite taille de notre commune, un énorme vélo a été installé sur notre rond-point où il est resté tout l'été.

Cet emblème du Tour de France a été dessiné et découpé par Maxime VILLET, numéroté par sa fille Lola, peint et assemblé par Marcel REMY, Daniel DUSSOUILLEZ, Daniel VILLET, installé avec l'aide et la paille d'Anthony VILLET et applaudi par tous.

Un beau travail d'équipe !



Nous remercions tous les bénévoles, qui se sont investis durant plusieurs semaines pour préparer la réussite du passage de cette étape du Tour de France.

## Une calculatrice pour chaque élève passant en 6<sup>ème</sup>



La commune offre chaque année une calculatrice scientifique en récompense aux élèves de CM2 à l'occasion de leur passage en 6<sup>ème</sup>.

Etape importante dans leur scolarité, 3 jeunes ont été destinataires d'une calculatrice.

Toutes nos félicitations à Malo NAUDEIX, Clovis CESSIN et Nolan WEISS.

Nous leur souhaitons également succès, réussite et épanouissement durant cette nouvelle année au collège et dans tous leurs projets à venir.



*Malo a reçu sa calculatrice en mains propres le 9 septembre*

## Le conseil municipal des jeunes

Les élections pour le conseil municipal des jeunes des communes de Mont-sous-Vaudrey et Bans se sont déroulées le 18 novembre 2022.

Un p'tit banier, Antoine VILLET, a été élu et participera aux réunions de cette instance.

# La vie municipale (suite)

## Cartes Avantages Jeunes - Edition 2022 /2023



Depuis plusieurs années la commune soutient le dispositif de la « Carte avantage jeunes » qui offre de nombreuses réductions aux jeunes de moins de 30 ans en Franche-Comté.

Cette année encore, 25 Baniers et Banières sur 39 au total, âgés de 6 à 20 ans, domiciliés sur la commune, ont bénéficié de la carte offerte par la Mairie.

Profitez-bien de ses nombreuses réductions !!!

Et pour plus de renseignements, connectez-vous sur le site <http://www.avantagesjeunes.com/>



Photo prise lors de la remise des cartes le 9 septembre

## Affouage

Cette année, la coupe de bois s'effectue dans les parcelles 3 et 4. Seulement 6 affouagistes se sont inscrits cette saison. Pour rappel, les inscriptions sont closes le 30 octobre chaque année. Cette année encore, le prix de l'affouage est resté à 28 euros.



Charmille, taillis et quelques têtes de chêne seront mis à terre dans la joie et la bonne humeur.

Nous insistons sur la sécurité lors du façonnage surtout en période de grand vent. Soyons tous vigilants !

A noter que les parcelles 3 et 4 ont été désignées suite à la maladie des sapins qui se dressaient sur celles-ci.

## Recensement de la population à compter du 19 janvier 2023

C'est année, la commune de BANS procédera au recensement de la population, en collaboration avec l'INSEE.

Début janvier, l'agent recenseur a effectué la tournée de reconnaissance et un courrier vous a été déposé dans votre boîte aux lettres.

Le recensement a démarré depuis le jeudi 19 janvier et se poursuivra jusqu'au samedi 18 février.

Une enveloppe vous a été déposée, dans laquelle vous avez trouvé toutes les informations pour effectuer le recensement.



Celui-ci a pu se faire directement sur internet jusqu'au 24 janvier. Ensuite, vous devrez remplir le format papier.

**Nous vous rappelons que la réponse aux questionnaires du recensement est obligatoire.**

Merci de réserver le meilleur accueil à Christelle BOUDON.

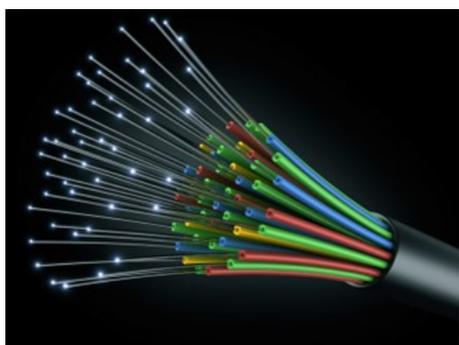
# La vie municipale (suite)

## Info lampes de rues

Vous avez pu constater que les lampes des rues de l'École, du Château d'eau et des impasses du Trépied et George Bouton étaient régulièrement éteintes. Ces lampes sont reliées entre elles et le disjoncteur fait son travail, souvent lorsqu'il pleut ou vente fort. La panne est difficile à trouver, des lampes ont été changées, les investigations de M. RAICHON, électricien, se poursuivent à ce jour... En attendant, merci à Mme MACHIN et à Anthony VILLET, l'une prévient l'autre qui va remettre la lumière !



## Installation de la fibre



Les travaux permettant l'accès à Internet par fibre optique en Très Haut Débit ont pris très peu de retard.

A Bans, 5 poteaux supplémentaires ont été implantés : rue des Meix, rue des Agrilles, rue du Château d'eau, impasse Georges Bouton et rue des Tilleuls. Les poteaux existants n'étaient pas suffisamment solides pour supporter le câble supplémentaire.

La commercialisation pourra avoir lieu comme prévu au printemps si tout se poursuit bien.

Lorsque vous demanderez le raccordement de votre habitation, soyez présent et surveillez les travaux, des malfaçons nous ont été signalées dans d'autres villages (passage de câble à travers des montants de fenêtre par exemple !).

Attention également aux offres trop alléchantes de faux opérateurs et aux arnaques, soyez prudents !

## Le site internet de la commune bientôt en ligne !



Ce projet déjà annoncé dans l'un des P'tits Baniers précédents, verra le jour dans les semaines à venir. Un dernier rendez-vous avec le concepteur aura lieu en février prochain.

A l'heure où le digital occupe une place importante dans nos vies, il était nécessaire d'affirmer la présence en ligne de notre village. Ce dernier pourra ainsi relayer les renseignements affichés sur le site internet et mettre en avant les nouvelles susceptibles de vous intéresser. Qu'il s'agisse de manifestations, d'évènements municipaux ou d'informations concernant la voirie ou les coupures d'électricité, tout sera disponible en page d'accueil du site internet.

Ce mode de communication que nous allons mettre à la disposition de tous, sera en complément des autres moyens d'informations (bulletin municipal, panneaux d'informations sous le préau de la mairie).

# La vie municipale (suite)

## Repas et colis des aînés

Cette année, les élus ont proposé à nos aînés de 70 ans et plus, de choisir entre un repas ou un colis.

C'est au Restaurant « Le Parcey » que le déjeuner a eu lieu dimanche 18 décembre.

Une occasion pour les élus et les employés communaux, accompagnés de leurs conjoints, de partager avec nos anciens, des moments d'échanges, de convivialité, dans une ambiance chaleureuse.



L'ambiance sympathique et le repas délicieux, puis le match de l'équipe de France de football ont fait que nous en avons oublié de prendre une photo pour illustrer cet article !

Un panier de gourmandises a remplacé le repas au restaurant pour ceux qui n'ont pas pu venir. Il leur a été distribué samedi 14 janvier à leur domicile.

Cela a été l'occasion de passer un instant agréable avec ceux qui étaient disponibles à ce moment-là.



*1<sup>er</sup> selfie de Denise !*

## Rétrospective 2022

### Un Atlas de la biodiversité pour le Val d'Amour

La communauté de communes se lance dans la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Intercommunal (ABI), un outil pour mieux connaître et partager les enjeux de biodiversité avec 4 objectifs principaux :

- Sensibiliser les acteurs locaux et les citoyens ;
- Mieux connaître la biodiversité et ses enjeux ;
- Définir des actions de préservation et de valorisation ;
- Faciliter la prise en compte de ces enjeux dans les actions de la collectivité.



Un apprenti, Louis Marsaud, a été recruté pour suivre le dossier.

Les habitants et acteurs du territoire pourront participer à son élaboration par exemple au travers d'animations ou d'ateliers qui seront mis en place au cours des 2 années de réalisation.

### Tourisme: Explor Games®

Cet été, les touristes venus d'autres régions ont refait leur apparition ! A l'Explor Games® des baraques du 14, les touristes français hors Bourgogne Franche-Comté sont passés de 10% en 2021 à plus de 30% cette année. La saison est de nouveau réussie avec près de 1400 personnes accueillies et nous comptons sur le développement de la marque pour attirer encore de nouveaux joueurs les prochaines années ! Au programme pour l'été 2023 : deux autres Explor Games® dans le Val d'Amour, autour des thèmes du château de Vaulgrenant à Pagnoz et du personnage de Jules Grévy à Mont sous Vaudrey. On ne vous en dit pas plus pour le moment, il faudra venir les essayer !

### La poursuite des aides pour la rénovation énergétique des logements

L'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) s'est terminée début septembre 2022, mais les propriétaires souhaitant réaliser des travaux d'amélioration énergétique de leurs logements pourront toujours bénéficier d'aides grâce :

- Aux aides de l'agence nationale de l'habitat (ANAH)
- Au programme d'intérêt général (PIG) lancé par le département du Jura en janvier 2022
- Aux permanences de SOLIHA maintenues 2 fois par mois à la maison France Services à Ounans.

Pour plus d'informations contacter Soliha Jura 03 84 86 19 10

### France services devient intercommunal

Une maison France Services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics (ministère de l'intérieur, ministère de la justice, les finances publiques, Pôle emploi, l'assurance maladie, l'assurance retraite, la CAF, la MSA, la Poste...). Elle a pour rôle de faciliter l'accès des usagers aux démarches administratives du quotidien en renforçant l'offre de services sur tout le territoire, en particulier dans les territoires isolés.

La communauté de communes reprend la gestion de l'espace France Services d'Ounans afin de développer l'offre proposée.

**Aussi, à compter du 1er janvier 2023, vous pourrez rencontrer les agents France Services dans les locaux de la mairie à Ounans.**

Ils seront là pour vous accompagner dans vos démarches (Etat civil et famille, formation, emploi, retraite, budget, santé, logement et mobilité...) mais aussi avec l'informatique et les outils numériques.

Des actions autour de l'emploi, du numérique, de la parentalité ou encore du bien vieillir seront également organisées sur les communes du territoire tout au long de l'année.

# La vie intercommunale (suite)

## Les autorisations du droit des sols (ADS) dématérialisées

Mi-octobre, plus de 600 demandes d'urbanisme ont été déposées sur le territoire du Val d'Amour. Cela concerne autant les permis de construire, les déclarations préalables de travaux que les certificats d'urbanisme demandés principalement lors de ventes ou successions.

Depuis le 1er janvier, le portail NetSVE est disponible pour tout pétitionnaire souhaitant déposer sa demande d'urbanisme directement en ligne, et non plus par formulaire papier (*lien disponible dans la rubrique "Urbanisme" du site internet de la Communauté de communes*).

Après vous être identifié via FranceConnect, vous êtes amené à remplir les mêmes champs que ceux demandés sur le formulaire cerfa correspondant à votre type de demande. Vous êtes ensuite invité à joindre les différentes pièces réglementaires nécessaires pour l'instruction de votre dossier.

Les différents éléments relatifs à votre demande d'urbanisme vous seront alors ensuite communiqués de manière dématérialisée (accusé de réception électronique dès validation par la commune compétente, demande de pièces complémentaires et/ou majoration du délai d'instruction le cas échéant, etc.).

Le nombre de dossiers déposés en ligne s'accroît progressivement au fil des mois, même si les dépôts papiers en mairie demeurent encore nombreux à ce jour. Pour rappel, ce sont les maires qui rendent les décisions.



## Les services petite enfance en réponse aux besoins des familles et assistants maternels

### Le Relais Petite Enfance (RPE)

Le RPE du Val d'Amour accompagne les assistants maternels et les parents employeurs dans les différentes démarches administratives en lien avec le contrat de travail.

Le Relais Petite Enfance propose aux assistants maternels et aux enfants différents temps d'animations plusieurs fois par semaine sur les communes de Chamblay, Mouchard ou La Loye.

Ces temps de jeux sont propices aux découvertes, aux partages et aux expérimentations.

Des intervenants, Yoga – Arts plastiques – Eveil musical, viennent de temps en temps rythmer les séances.

Chaque année, le RPE propose également des temps festifs comme par exemple une sortie à la caserne des pompiers.

Retrouvez le programme et les différentes actualités sur le site [www.valdamour.com](http://www.valdamour.com) rubrique relais petite enfance

### La microcrèche

De nombreux enfants de la micro-crèche ont rejoint les bancs de l'école en cette rentrée de septembre 2022, l'occasion pour l'équipe de professionnelles d'accompagner de nouveaux enfants âgés de quelques mois. L'équipe propose chaque jour un accompagnement au plus près des besoins de l'enfant basé sur la motricité libre, l'autonomie ou encore les découvertes sensorielles. La micro-crèche accueille cette année 13 familles et 14 enfants.

Les pré-inscriptions pour la rentrée de septembre 2023 sont ouvertes, vous pouvez prendre contact : [microcreche@valdamour.com](mailto:microcreche@valdamour.com).

### Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Le LAEP accueille tous les mercredis matin, dans les locaux de la communauté de communes à Chamblay, de 9h à 12h de façon anonyme, gratuite et sans inscription les parents et leurs enfants de moins de 6 ans.



Ces matinées sont l'occasion d'échanger autour de la parentalité et de permettre aux enfants de faire l'expérience de la socialisation au contact d'autres enfants.

En moyenne 6 parents et 7 enfants fréquentent le LAEP chaque mercredi matin.

La communauté de communes en partenariat avec France services et la CAF du JURA a proposé cette année une action « parentalité » sur le thème de la motricité.

Lors des séances « 1-2-3 BOUGER » Laurine Maignant, psychomotricienne sur le Val d'Amour a accompagné les parents et les enfants dans leurs questionnements et la découverte de la motricité libre.

# La vie intercommunale

## Un festival de théâtre 2022 qui retrouve son public

Après une édition annulée et une seconde édition sous le signe du pass sanitaire, le festival des semeurs 2022 a retrouvé son rythme de croisière. 2 500 festivaliers ont investi les rues de Chissey sur Loue pendant 3 jours, et ce malgré un temps peu clément.

Rendez vous les 16, 17 et 18 juin 2023 à Port Lesney



## L'inscription dans les médiathèques est devenue gratuite

En début d'année 2022, les élus ont pris la décision de rendre gratuite l'inscription dans les médiathèques. Un acte politique important pour faciliter l'accès aux ressources disponibles à Mont sous Vaudrey et Bel Air, avec des collections qui s'enrichissent chaque année. Une ludothèque ou encore une toute nouvelle collection de BD sont venues enrichir les collections qui ne demandent plus qu'à être empruntées. Rendez vous sur le site de la communauté de communes pour plus d'informations, rubrique culture.



## Une rentrée périscolaire réussie

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2022, ce n'est pas moins de 463 enfants qui fréquentent les 9 accueils périscolaires du territoire, le matin avant l'école, le midi et le soir après l'école, soit près de 70% des élèves scolarisés. Autant dire que le service périscolaire est devenu un incontournable en permettant aux familles de concilier vie professionnelle et vie familiale.

## Une exposition en plein air

Des bonbons géants et autres sucreries ont arboré les abords du siège de la communauté de communes du Val d'Amour au cours du mois de juin. C'est le fruit de la réalisation des enfants de l'ensemble accueils de loisirs périscolaires qui ont œuvré tout au long de l'année autour d'une thématique consacrée aux friandises. Cette exposition pour le moins originale a été clôturée par un spectacle de magie « Le gardien des bonbons », présenté par la Cie Arlequin, qui a enchanté les petits comme les grands.

## Station d'épuration de Montbarrey

Depuis le mois d'Avril 2022, la construction d'une nouvelle station de traitement des eaux usées a débuté sur la commune de Montbarrey. Cette nouvelle usine de traitement assurera l'épuration des eaux usées de 7 communes : Montbarrey, Chatelay, Chissey sur Loue, Germigney, Santans, La Vieille Loye et Ounans et permettra de traiter 2080 m<sup>3</sup> d'eau polluée par jour et 110 m<sup>3</sup>/h.

D'une capacité de traitement de 2700 "Equivalents" habitants, son traitement reposera sur un système classique de traitement biologique à l'intérieur de bassins en béton circulaires qui seront couplés à 9 casiers plantés de roseaux pour le traitement et le séchage des boues. Les eaux traitées seront quant à elles évacuées dans la Loue par temps de pluie et dans un espace végétalisé pour y être évaporées et infiltrées par temps sec.

Le projet doit aussi permettre la suppression de 3 stations devenues obsolètes et vétustes, mais également de supprimer les rejets vers des cours d'eau présentant un fort intérêt écologique dont la Clauge à La Vieille Loye ou encore la Leue à Montbarrey.

# La vie associative

## ◆ ACCA Bans - saison 2022 / 2023

La saison arrive à sa fin.... Fermeture fin janvier.

C'est avec une grande tristesse que nous avons perdu un grand ami cette année. En effet, notre ami Robert nous a quitté, c'était l'image de la chasse. Une grande pensée à toute sa famille.

Une année difficile pour nous, beaucoup de chiens blessés, sur la route ou à cause des sangliers enfin comme diront certaines, « c'est la chasse ».

Le quota de gibiers soumis à déclaration a été réalisé.

Nous souhaitons à tout notre village une très bonne année et surtout la santé.

En Saint Hubert,

La Présidente et les membres du bureau



## ◆ Association Baniers et Banières

### ◇ Nouveau Président

Lors de son assemblée générale du 9 septembre 2022, l'association baniers et banières a élu son nouveau Président. Il s'agit de Jean-Pierre AGOSTINI. Il habite au 7 rue des Coteaux. Retraité à l'âge de 62 ans après avoir travaillé 40 ans chez Juraplacages, il était responsable de production jusqu'à la fermeture. Il a été Sapeur Pompier à Mont-sous-Vaudrey pendant 30 ans, dont 12 en tant que chef de centre. Père de 4 enfants, il est marié avec Nathalie depuis 38 ans.

Les autres membres du Bureau sont :

- \* Lydie CHEVAUX : secrétaire
- \* Maxime VILLET : trésorier

### ◇ Etang

Suite au vidage de l'étang à l'automne 2021, des travaux de curage ont été effectués à la fin de l'été 2022 ainsi que la construction d'un moine afin de faciliter les prochaines vidanges. Comme vous avez pu le constater, l'étang se remplit depuis la fin de ces travaux.

Le niveau d'eau n'est encore pas revenu « à la normale » mais il sera possible de réintroduire des poissons afin de pouvoir redémarrer une nouvelle saison de pêche à compter du 1<sup>er</sup> mai 2023.

Pour la première année, l'association n'envisage pas de mettre des carnassiers mais seulement des carpes, tanches, fritures, ... afin de laisser ces poissons grandir « tranquillement ». Pour rappel, lors du dernier vidage, il y avait trop de carnassiers (sandres, brochets, ...) et plus aucune friture.



# La vie associative (suite)



## ◇ **Marché de Noël**

Une sortie vers le marché de Noël de Montbéliard a été organisée le dimanche 4 décembre 2022. Malheureusement, le bus était loin d'être au complet, à cela, ce sont ajoutés des annulations à cause du COVID et des désistements de dernière minute.

## ◇ **Goûter de Noël**

Le goûter de Noël pour les minis baniers s'est déroulé le dimanche 11 décembre 2022. Les 13 enfants présents ont réalisé une boule personnalisée à mettre dans leur sapin. Le Père Noël est ensuite venu leur rendre visite et leur apporter un livre en cadeau ainsi que quelques friandises. Les enfants ont ensuite partagé un goûter et l'après-midi s'est terminée par la lecture de 2 contes de Noël.



La prochaine réunion aura lieu le  
vendredi 3 février 2023  
à 20h30  
à la salle communale

Au programme de cette réunion :

- Bilan des activités passées
- Programmation des activités 2023 :
  - \* Carnaval (si un parent souhaite organiser cette manifestation)
  - \* Vide-grenier du 19 mars 2023
  - \* Journée champêtre du 1<sup>er</sup> mai
  - \* Autre activité ? sortie ?

# La vie associative (suite)

## ♦ Rétro mobile Bans

Comme tout le monde le sait à Bans, je suis passionné par les belles mécaniques, auto et moto. Je fréquente régulièrement les rassemblements de voitures anciennes et en 2020, j'ai souhaité en organiser un à Bans.

Pour cause de Covid, le projet a été repoussé à 2022. L'Association Baniers et Banières a bien voulu me suivre dans cette aventure et je remercie toutes les personnes qui ont participé.

Nous avons constaté pendant la préparation et lors de la manifestation que les bénévoles manquaient cruellement, ce qui a obligé ceux qui étaient présents à une participation trop importante et à demander l'aide de personnes extérieures à l'Association.

Fort de ce constat, j'ai décidé de créer une nouvelle association ouverte à toutes les personnes intéressées par le projet, qu'elles soient de Bans ou d'ailleurs.

Lors d'une réunion en octobre 2022 réunissant environ 25 personnes, les grandes lignes de l'Association ont été décidées.

Cette Association se nomme « Rétro Mobile Bans », le siège se situe au 19 rue du Château d'Eau à Bans, la prochaine manifestation aura lieu le 25 juin 2023.

10 habitants de notre village sont déjà adhérents, tout le monde est le bienvenu.

N'hésitez pas à nous rejoindre. Vous pouvez me contacter au 06.82.13.40.85 pour toutes informations.

Franck PETITJEAN

ENTREE GRATUITE 9h/18h

REPAS 12,50€ Poulet au vin jaune et morilles

Dimanche **Bans 39380** 25 juin

**Rétro Mobile**

Rassemblement-Exposition

Nombreuses Animations  
CADEAUX  
Jeux pour enfants  
Informations 0682134085

Tous véhicules anciens  
Voitures de prestige  
Youngtimer, pièces détachées, accessoires

BANS  
DOLE ← → GENÈVE  
POLIGNY

MASCOTTE assurances  
assurance collection et prestige

Organisé par l'association Retro Mobile Bans, imprimé par nos soins ne pas jeter sur la voie publique

# La vie commerçante



Madame Mélisande JACSON, esthéticienne, a ouvert son salon le samedi 14 janvier 2023 dans l'Espace Grévy au 11 Allée des Peupliers. Elle a 15 ans d'expérience et proposera prochainement des nouveautés à venir découvrir.

Le salon est uniquement ouvert sur rendez-vous que vous pouvez prendre en composant le 07.67.33.95.62.

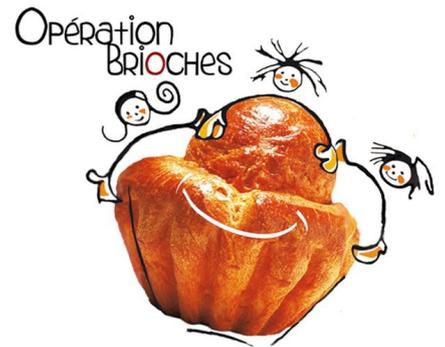
## Informations diverses

### Opération brioches

La vente des brioches de l'Apei d'Arbois effectuée en octobre 2022 servira à participer à améliorer le quotidien des résidents d'Arbois et Cramans et leurs activités.

12 966 brioches ont été vendues pour le secteur qui compte 14 cantons, dont 35 vendues à Bans. Merci à Françoise, Marcel et Pascale pour leur aide et merci pour votre accueil lors de notre passage.

L'Association de parents et amis de personnes handicapées / Apei



## Insolite

### ... Chat retrouvé !

Dans le précédent p'tit banier :

« Ce matou a élu domicile sur la commune récemment. Qui saura indiquer à la Maire Stéphanie où est passé son chat ? »

Pour ceux qui ne l'aurait pas remarqué, ce chat se situe sur le toit rénové du bâtiment « La Bascule » situé vers l'intersection de l'impasse du Trépied et de la Rue du Château d'Eau.

